



## Attestation de l'ingénieur

Le présent formulaire doit être joint, dûment rempli et signé, à la demande d'octroi du permis de construire.

Commune: \_\_\_\_\_ Parcelle n°: \_\_\_\_\_

Projet de construction: \_\_\_\_\_

Immeuble / emplacement: \_\_\_\_\_

Secteur de protection des eaux:  Au  Ao  üB Zone de protection des eaux souterraines:  S3

Maître d'ouvrage (adresse): \_\_\_\_\_

Auteur du projet (adresse): \_\_\_\_\_

Ingénieur du projet (adresse): \_\_\_\_\_

**Attestation:** Les soussignés confirment par la présente, à l'attention des autorités cantonales, que le bureau d'ingénieurs susmentionné est chargé des prestations suivantes concernant l'ouvrage:

- évaluation du sol de fondation / du niveau des eaux souterraines
- le cas échéant, indications concernant la consolidation des talus et l'assèchement de la fouille
- installation d'un système de détection des fuites selon l'aide à l'exécution de l'OFEV / OFAG pour les constructions sises en zone S de protection des eaux
- calcul statique
- plans de coffrage et d'armature avec liste des matériaux
- contrôles périodiques de la structure porteuse
- contrôle d'étanchéité et contrôle final avec procès-verbal de réception.

Le calcul statique et la conception de l'ouvrage seront conformes aux normes et aux directives fédérales et cantonales en vigueur.

L'ingénieur doit être informé à temps du début des travaux d'excavation.

Au cas où le maître d'ouvrage confie les travaux d'ingénierie à un autre bureau, il y a lieu de remettre une nouvelle attestation à l'autorité cantonale, par l'intermédiaire de la commune.

**Date:**

\_\_\_\_\_

**Signatures**

Le maître d'ouvrage: \_\_\_\_\_

L'auteur du projet: \_\_\_\_\_

L'ingénieur: \_\_\_\_\_

**Contact**

**Office des eaux  
et des déchets**

Direction des travaux publics et des  
transports du canton de Berne  
Reiterstrasse 11  
3013 Berne

+41 31 633 38 11

info.awa@be.ch  
www.be.ch/oed